

DELIBERATION n° CS 03 07 21 Séance du mardi 20 Juillet 2021

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Nombre de membres

En exercice : 18
Présents : 10
Pouvoir : 1
Absent : 8

Date de la convocation

Le 13 juillet 2021

Date d'affichage

22/07/2021

Le mardi 20 Juillet 2021 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SALERS :

Présents : MM Jean-Pierre SALERS, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Gérard LILLE, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Jean-Claude BOURGUIGNON, Thierry REVEIL, M. Claude NEF

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M Patrick DUBOSC est suppléé par M. Guy MANTOVANI

Absent excusé : MM Francis DUPOUEY, Roger COMBRES, Jean Paul FORMENT, Benoit DESENLIS, Didier DUPRONT, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Mme Françoise CARRIE, Mme Muriel LARRIEU

En vertu du décret 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique, la Collectivité est tenue d'établir un document unique dressant un état des lieux de la situation du Personnel et regroupant les principales données chiffrées en ce domaine. Le rapport social unique 2020 a été présenté au Comité Technique pour avis consultatif le 12 Juillet 2021.

Avant sa transmission au Conseil Supérieur de La Fonction Publique Territoriale, ce recueil de données sociales fera l'objet d'une communication en séance.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés
DECIDE

- De prendre acte du rapport social unique 2020

Le Vice-Président
Jean-Pierre SALERS



Envoyé en préfecture le 22/07/2021

Reçu en préfecture le 22/07/2021

Affiché le



ID : 032-253201842-20210722-CS030721-DE